



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

<b>Date du conseil</b>	
8 avril 2021	
<b>Personnes présentes :</b>	Adeline Portet (M), Josiane Pailleux, Lydie Castagnet, François Lespes (A), David Jaquet, Samuel Durand (A), Patrice Marquette, Yvan Dourthe (A)
<b>Personne(s) excusée(s) :</b>	Coralie Grisalena, Alexis Gérometa,

### Ordre du jour

- 1) Approbation du compte rendu du 04 mars 2021
- 2) Vote des taux d'imposition 2021
- 3) Vote du budget 2021
- 4) FDAEC (délibération)
- 5) Achat terrain Mme Léveillé (délibération)
- 6) Questions diverses

Madame le Maire déclare la séance ouverte. Yvan Dourthe est secrétaire de séance.

#### **1- Approbation du compte-rendu du 04 03 2021**

Madame le Maire propose au vote l'approbation du compte rendu du dernier conseil. Aucune remarque et approuvé à l'unanimité.

#### **2- Vote des taux d'imposition 2021**

Madame le Maire rappelle que les taux d'imposition n'ont pas bougé depuis quelques années. La réforme de la taxe d'habitation va impacter les taxes foncières qui jusque-là étaient de 8,81% sur le bâti et 33,23% sur le non bâti. La taxe foncière perçue par la commune va intégrer les 17,46 % jusque-là perçus par le département. La taxe foncière passera donc à 26,27%. Il s'agit d'un transfert mais sans augmentation de l'impôt.

Le conseil vote à l'unanimité le maintien des taux de 2020.

#### **3- Vote du budget 2021**

Le budget 2021 est présenté, par chapitre et par opération. A noter la grande orientation de 2021 qui voit la dotation du foyer rural (ligne 16) baisser de -190 000€ au profit de l'urbanisation + 200 000€ (ligne 23). Cette réaffectation s'explique d'une part par une volonté du conseil communal de redimensionner le projet de la salle des fêtes, et d'autre part, par l'acquisition de terrains par la commune qui feront l'objet d'un projet de lotissement restant à définir. Voir point 5 de l'ordre du jour.



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

### Préparation budget primitif Détail par chapitre

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			N
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
002	Déficit antérieur reporté (fonc)						
011	100 000,00	100 000,00	51 701,86		102 000,00	102 000,00	
012	41 000,00	41 000,00	29 049,43		41 000,00	41 000,00	
014	15 000,00	15 000,00	12 088,56		15 000,00	15 000,00	
023	144 502,00	144 502,00			41 423,00	41 423,00	
042	Opérations d'ordre entre section						
65	65 000,00	65 000,00	44 281,87		69 000,00	69 000,00	
66	1 900,00	1 900,00	1 707,23		1 500,00	1 500,00	
67	2 000,00	2 000,00			2 565,00	2 565,00	
<b>Total</b>	<b>369 402,00</b>	<b>369 402,00</b>	<b>138 828,95</b>		<b>272 488,00</b>	<b>272 488,00</b>	

### Préparation budget primitif Détail par chapitre

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			N
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
002	Déficit antérieur reporté (fonc)						
011	100 000,00	100 000,00	51 701,86		102 000,00	102 000,00	
012	41 000,00	41 000,00	29 049,43		41 000,00	41 000,00	
014	15 000,00	15 000,00	12 088,56		15 000,00	15 000,00	
023	144 502,00	144 502,00			41 423,00	41 423,00	
042	Opérations d'ordre entre section						
65	65 000,00	65 000,00	44 281,87		69 000,00	69 000,00	
66	1 900,00	1 900,00	1 707,23		1 500,00	1 500,00	
67	2 000,00	2 000,00			2 565,00	2 565,00	
<b>Total</b>	<b>369 402,00</b>	<b>369 402,00</b>	<b>138 828,95</b>		<b>272 488,00</b>	<b>272 488,00</b>	



# Compte rendu du conseil municipal de Marions

## Préparation budget primitif Détail par opération

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Total	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>DEPENSES</b>						
Non affecté	14 500,00	14 500,00	12 921,17		13 000,00	13 000,00
10 materiel	12 700,00	12 700,00	1 072,80	11 627,00		11 627,00
14 ELECTRIFICATION DES CLOCHES						
15 CONSTRUCTION BATIMENT (chass						
16 FOYER RURAL	865 739,00	865 739,00	12 001,79	853 737,00	-190 000,00	663 737,00
17 PLANTATIONS	24 100,00	24 100,00		24 100,00		24 100,00
18 batiment	10 000,00	10 000,00		10 000,00	20 000,00	30 000,00
21 VOIRIE	11 991,00	11 991,00	2 686,80	9 304,00	10 696,00	20 000,00
22 AGENCEMENT DU CIMETIERE	40 000,00	40 000,00		40 000,00		40 000,00
23 URBANISATION					200 000,00	200 000,00
28 AMENAGEMENT DU BOURG						
3 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS						
<b>Total DEPENSES</b>	<b>979 030,00</b>	<b>979 030,00</b>	<b>28 682,56</b>	<b>948 768,00</b>	<b>53 696,00</b>	<b>1 002 464,00</b>

## Préparation budget primitif Détail par opération

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Total	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
<b>RECETTES</b>						
Non affecté	804 030,00	804 030,00	660 716,08		827 464,00	827 464,00
10 materiel						
12 ANNEXE MAIRIE						
13 EGLISE						
16 FOYER RURAL	175 000,00	175 000,00		175 000,00		175 000,00
18 batiment						
19 CREATION PLACE VILLAGE						
21 VOIRIE						
28 AMENAGEMENT DU BOURG						
3 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS						
4 MAIRIE						
<b>Total RECETTES</b>	<b>979 030,00</b>	<b>979 030,00</b>	<b>660 716,08</b>	<b>175 000,00</b>	<b>827 464,00</b>	<b>1 002 464,00</b>



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

### B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574		Subvention	ACACG (commerçants grignolais)	Association	200,00
6574		Subvention	AGIR A DOMICILE	Association	200,00
6574		Subvention	BANDA DE GRIGNOLS Les Amuses Gueules	Association	200,00
6574		Subvention	CAG FOOTBALL GRIGNOLS	Association	100,00
6574		Subvention	CAG RUGBY GRIGNOLS	Association	0,00
6574		Subvention	CAG TENNIS GRIGNOLS	Association	100,00
6574		Subvention	COMITE DE JUMELAGE	Association	0,00
6574		Subvention	COMITE DES FETES	Association	500,00
6574		Subvention	EQUIPE SAINT VINCENT DU BAZADAIS	Association	320,00
6574		Subvention	FNACA	Association	100,00
6574		Subvention	PETANQUE MARIONNAISE	Association	100,00
6574		Subvention	RETRAITES AGRICOLES	Association	0,00
6574		Subvention	SECTION JEUNE SAPEURS POMPIERS GRIGNOLS	Association	300,00
6574		Subvention	SOCIETE DE CHASSE DE MARIONS	Association	1 500,00
6574		Subvention	USEP GRIGNOLS	Association	150,00
6574			CHENIL LE BOIS DE CALICE SENDETS	Entreprise	100,00

Le conseil vote à l'unanimité le budget 2021.

#### **4) FDAEC**

Après avoir pris conseil auprès des différents organismes départementaux concernés et en avoir débattu lors des quatre derniers conseils municipaux, nous proposons ce jour de réaliser à compter de 2021 les opérations suivantes : travaux de sécurisation routière des lieudits Sauvins, Les Monges, Le Jouglas, Lubat et le Bourg. A ce titre nous proposons ;

- De demander au conseil départemental l'attribution d'une subvention de 8.000 € dans le cadre du FDAEC

- De financer le solde par autofinancement.

Le conseil approuve et délibère à l'unanimité.



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

### 5) Achat des terrains de Mme Léveillé.

Lors du dernier conseil, la décision avait été prise d'acheter des parcelles appartenant à Mme Solange Léveillé (7963m<sup>2</sup>) au prix de 110 000€ hors frais de notaire. Le conseil approuve et délibère à l'unanimité l'achat de ces parcelles.

### 6) Questions diverses

- **Etablissement d'habitation sauvage :** La mairie a reçu un courrier de Mr de L'épinois dénonçant l'aggravation de la situation d'un campement sauvage insalubre sur la parcelle A 621. La sous-préfecture et la mairie de Masseilles sont en copie. Pour rappel des courriers ont déjà été envoyés à la personne concernée afin de mettre un terme à ce problème. La mairie va contacter la sous-préfecture à ce sujet afin de régulariser la situation.
- **Garage de Mr Vigier :** Suite à l'arrêt du tribunal judiciaire de Bordeaux en date du 16/06/20, la municipalité contactera les associations susceptibles d'être intéressées par le contenu de ce garage.
- **Retour Architecte sur le projet « Salle des fêtes »:** Suite à la décision du conseil de repenser ce projet, et notre rendez-vous avec l'architecte, nous devrions avoir un retour de sa part avant fin avril.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres points ou questions, Madame Le Maire clôt le conseil.